

# LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0011

Édition du 12 avril 2019



## Sommaire

À la Une le Grand Débat National	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Dossier : Autorité et Pouvoir	P.4-9
J'Veux du Soleil, un autre regard sur le mouvement des Gilets Jaunes	P.9
Le Zoom	P.10
Quartier Libre	P.11
Pause café	P.12



WALL TWEET

-#GrandDébat ou #GrandeDébâcle ? Les couacs de la consultation :

-La moitié des contributions des Français n'ont pas été analysées pour la restitution du grand débat. (Jours), la moitié des textes rédigés sur la plate-forme en ligne sont des copier-collés. (Monde)

@Brevesdepresse 7:59 - 12 avr. 2019

Quand on a tout, c'est facile de trouver que ceux qui n'ont rien sont violents. S'ils avaient tout ils ne seraient pas dans la rue et si vous n'aviez rien, vous seriez avec eux

#GiletsJaunes #ActeXXII #FoulardsRouges

@RemyBaho 11:04 - 12 avr. 2019

# Le Grand Débat National

Durant près de trois moisMacron et sa majorité ont mené de front un grand débat national afin de donner la parole aux peuples (en théorie).. Passant de villes en villes, utilisant une plateforme numérique ou en allant co-animé des émissions populaires... Et tout ça pour quel résultat ?!

## Quel coût ?

Ce grand projet a eu un coût assez élevé : 12 millions d'euros (à peu près), quand on sait que le pays est dans une fracture sociale depuis le mois de novembre, que les citoyens réclament moins de taxe, qu'ils disent ne plus pouvoir vivre dignement, cette somme est difficile à digérer...

## Taux de participation

Une participation donnée autour des 530.000 par LREM, mais d'après beaucoup d'analyses externes, il faudrait en retenir la moitié..

En effet, il y aurait sur le site des doublons, ce qui diminuerait largement le chiffre annoncé (qui déjà n'était pas énorme moins d'un % de la population française...).

Sachant également qu'il n'y avait aucune vérification lors de l'inscription sur le site (nous en avions parlé lors du lancement de la plateforme dans un précédent article). En effet, n'importe qui, résident n'importe où et peu importe sa nationalité pouvait s'inscrire.. Et il y avait possibilité du coup de faire plusieurs comptes utilisateurs..

## Tous en accord avec le cap du Président

Lors des annonces sur la restitution des données du Grand Débat National, on a pu voir avec étonnement qu'en fait tout les participants étaient en accord avec ce que faisait le gouvernement.

C'est à se demander pourquoi il y a des gens dans les rues depuis plus de 20 semaines puisqu'apparemment il n'y a pas de problème actuellement en France..

Alors certes, les Français veulent moins de taxe qui leur dicte ce qu'ils doivent faire... (parole de M. E.Philippe) et ils veulent plus de démocratie participative. Mais en aucun cas il ne désire le rétablissement de l'ISF ou l'inscription d'un RIC dans la constitution...

## Quelles propositions concrètes en réponse ?

Le gouvernement a donc annoncé la mise en place dans le futur, car il faut le temps de réfléchir et mettre en place, d'un éventuel RIP (référendum d'initiative partagé).

Pour rappel : ce RIP existe déjà dans la constitution mais est très compliqué à déclencher, il faut 5% de signatures des parlementaires et 10% de signatures d'électeurs..

A savoir : que quelques jours après l'annonce du gouvernement de baisser ce seuil pour le déclenchement du RIP, certains partis ont décidé d'en déclencher un pour lutter contre la privatisation d'ADP..

Depuis ce matin nous entendons donc parler d'un nouveau projet qui pourrait voir le jour, la LIC (loi d'initiative citoyenne), qui d'après ce qui a été expliqué permettrait à un groupe de citoyens de pouvoir rédiger et proposer une loi qui serait voter par les parlementaires ensuite..

On a donc rapidement l'impression que le gouvernement essaie de rassurer les citoyens sur l'envie commune de démocratie participative, sauf que quand on creuse un peu on se rend bien vite compte qu'il ne s'agit que de façade..

## D'un côté on rassure mais de l'autre on garde le cap

Pendant que le gouvernement va d'annonces en annonces concernant les conclusions du Grand Débat National, il continue cependant à passer ses lois.. la dernière est la loi PACTE (qu'on développera la semaine prochaine), mais il y a aussi la loi sur les GAFA.

En substance, on se dit qu'enfin les GAFA vont devoir payer comme tout le monde, mais il faut savoir que c'était un dossier en cours depuis 2018 au sein de l'union européenne et qui n'a pas réussi à aboutir à un accord commun.

De plus, d'après une étude menée par les GAFA sur cette nouvelle taxe, celle-ci conclut que ces derniers seront obligés d'augmenter leurs tarifs afin de ne pas être trop impactés, comprenons donc bien que ceux qui vont finir par payer cette taxe ça sera le consommateur.. et donc une manière subtile de taxer encore un peu plus le peuple...

## Le vrai débat

Lancé le 29 janvier 2019 par des Gilets Jaunes pour contrer le Grand Débat National voulu par le président de la République, le Vrai Débat s'est clôturé le 30 mars 2019. Il a recueilli 25.228 propositions et plus d'un million de votes.

## Quelles conclusions pour ce vrai débat

Des demandes très précises, claires et ciblées, nous mettons une petite liste non exhaustive :

- Redéfinir et contrôle le pouvoir
- Refonte du contrat social, pas pour le "dégagisme"
- Réformer ou quitter l'Europe
- Questions environnementales
- Une école pour tous, à plus petite échelle
- Justice sociale, économique et judiciaire

### La crainte de propositions extrémistes

On entend depuis plusieurs semaines de la part du gouvernement, des craintes et des propos tendant à dire que les gilets jaunes ne désirent que détruire la république, qu'ils sont extrémistes...

Pourtant lors du vote du Vrai débat : concernent le mariage pour tous, il y a une majorité écrasante pour le maintien et pour la peine de mort, une majorité écrasante contre son rétablissement.

### Conclusion

Nous ne pouvons que constater la déconnexion entre le gouvernement et le peuple.. ■

## **Refus du gouvernement à revoir les calculs de l'AAH quand on est en couple !**

La suppression de la prise en compte des ressources du conjoint pour le calcul de l'AAH est l'une des principales revendications des personnes handicapées. Mais le gouvernement s'y oppose fermement. Il l'a encore fait savoir lors des récents débats, à l'Assemblée nationale, sur une proposition de loi qui suggérait la réforme du mode de calcul.

Il faut savoir qu'actuellement le calcul se fait d'une manière très simple, si vous êtes bénéficiaire de l'AAH mais que votre conjoint gagne plus de 1 194 € nets par mois, celle-ci diminue pouvant devenir totalement nulle.

Il y a dans ce rejet permanent de refuser de modifier cette manière de calculer un réel manque de respect de la condition d'être humain. Au-delà du montant de l'AAH qui est en deçà de pouvoir vivre convenablement.. Le fait de rendre dépend financièrement la personne en état d'handicap et donc malade est lui enlever le peu de dignité qui lui reste !

Il faut savoir qu'un handicap ou une maladie n'est pas une chose qu'on choisit mais qu'on subit ! Il est déjà bien souvent difficile pour les personnes atteintes d'handicap de pouvoir se débrouiller seule, et on leur rajoute en plus le fait de ne pas pouvoir être indépendant financièrement !

C'est tout simplement scandaleux, et il est grand temps que le regard de la société change sur ce sujet !!!

### Le Billet de la Gazette

#### **Demande de mission par l'assemblée sur les pertes économiques qu'ont causé le mouvement gilet jaune**

On savait depuis longtemps qu'être député et siégé à l'assemblée n'avait pas l'air d'être drôle tout les jours.. Entre les cris, les disputes (souvent ridicule), les heures sur CandyCrush, ou même les longues siestes... Mais là, on touche le fond.. Nos pauvres députés s'ennuient tellement qu'il faut leur trouver des occupations primordiales pour la nation... C'est pas comme si il y avait des sujets bien plus importants et préoccupants de nos jours.. Handicap, chômage, santé, retraite, pouvoir d'achat, taxe, écologie... Y a le choix quand même ?!

# Autorité et pouvoir

Le chef de tribu, le sage, le patriarche, le sultan, le roi, et bien d'autres figures montrent que, dans toutes les civilisations, est présente la figure autoritaire même si elle n'est vraiment définie que sous la Rome antique. Liée au pouvoir, c'est elle qui détient la force du commandement en vue de la gestion d'un groupe plus ou moins important. Par conséquent, l'autorité induit forcément ce rapport indissociable entre le commandement et l'obéissance.

## L'autorité est nécessaire.

L'autorité seule ou d'elle-même n'existe pas dans la mesure où elle découle toujours d'une instance extérieure (d'un droit divin) ou d'une volonté générale (suffrage universel) qui lui accorde sa confiance et par voie de conséquence elle légitime le pouvoir qu'elle fonde et qu'elle guide.

Dans une société complexe et hiérarchisée, l'autorité principale peut se répercuter à des étages inférieurs auxquels elle délègue une part de ses fonctions afin qu'elle soit représentée et respectée. Ainsi l'Etat donne des directives aux mairies, aux administrations en général, à la police, reconnaît un ascendant autoritaire par exemple du patron sur ses employés, du professeur sur ses élèves, des parents sur leurs enfants. Mais le pouvoir est Un.

Tout comme l'autorité première, ces formes d'autorité tirent leur force et leur légitimité de l'extérieur dans le sens où elles s'insèrent dans un ensemble plus vaste et s'exercent à proportion de ce qu'on leurs permet, donc en fonction aussi de l'importance que lui accorde l'autorité principale, déterminée également par une atmosphère ambiante ou d'un état d'esprit particulier à telle époque. De sorte que les sociétés et les mentalités évoluent ; leur approche de l'autorité également.



## Distinction entre pouvoir et autorité.

Si nous acceptons d'obéir à un agent de la circulation, ce n'est pas à l'individu que nous nous soumettons mais à l'autorité qu'il représente.

Autre exemple : un professeur n'a pas tout pouvoir. Ceci étant, il ne devrait pas être chahuté car, au-delà de sa personnalité qui fait qu'il a plus ou moins de facilité à s'imposer face à un groupe classe, il devrait bénéficier d'entrée de l'autorité qu'on lui accorde, extérieure à lui, qui passe par son statut et ses compétences afin d'assumer ses fonctions.

C'est l'autorité supérieure qui va assigner à l'enseignant sa place réelle par l'importance qu'elle accorde à l'éducation de façon générale, sa considération en ses agents et par la manière également dont elle est reçue et perçue par l'ensemble de la société.

Mais aussi par les sanctions prévues à l'encontre des agents de l'éducation pour faute grave comme à l'encontre des élèves s'il y a désobéissance à cette autorité déléguée puisque l'autorité s'articule autour de cette opposition incontournable commandement / obéissance.

« Puisque l'autorité requiert toujours l'obéissance, on la prend souvent pour une forme de pouvoir ou de violence. Pourtant l'autorité exclut l'usage de moyens extérieurs de coercition ; là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échoué. » Hannah ARENDT in La Crise de la Culture.

On parle pourtant bien de pouvoir

politique encore dans les civilisations occidentales associé à l'autorité de l'Etat. Il faut malgré tout dissocier le pouvoir politique de son autorité. A proprement parler, le pouvoir est la capacité d'agir et de décider en concertation ; l'autorité est ce qui rend ce pouvoir légitime et qui lui donne donc cette capacité à se faire obéir ; elle devient sa force. L'autorité en soi est nécessaire et sa remise en question, de tous côtés, fragilise un pouvoir politique et donc un pays.

## Les abus du pouvoir politique.

C'est donc une erreur de confondre autorité et pouvoir et de rejeter toute autorité. S'il y a abus, c'est le pouvoir politique en place qui en est à l'origine ; le problème ne vient pas de l'autorité.

« La source de l'autorité dans un gouvernement autoritaire est toujours une force extérieure et supérieure au pouvoir qui est le sien ; c'est toujours de cette source, de cette force extérieure qui transcende le domaine politique, que les autorités tirent leur « autorité », c'est-à-dire leur légitimité, et celle-ci peut borner leur pouvoir. » (Arendt, philosophe).

Lorsqu'un Etat use de son autorité de façon excessive, cela conduit à l'autoritarisme qui exige une obéissance totale de la part des citoyens, sans discussion, mais non forcément contre leurs intérêts ou contre le bien commun. Même s'il y a restriction de la liberté, ce pouvoir reste lié à la liberté sans quoi il s'annulerait de lui-même.

Par exemple, dans le cas de la Monarchie de droit divin, le Roi était tout de même tenu de respecter les lois fondamentales du royaume et avait des conseillers.

L'autorité implique une obéissance dans laquelle les hommes gardent leur liberté d'une façon ou d'une autre, même lorsqu'elle est limitée ; au minimum demeure celle d'obéir volontairement.

En revanche, un gouvernement outre-passe les limites de son autorité quand le pouvoir fait l'objet d'un excès, quand il est instrumentalisé au profit de celui ou ceux qui le détiennent dans une espèce d'impunité, jusqu'à croire à sa toute puissance. On peut glisser alors vers le totalitarisme ou la tyrannie, les deux formes principales de dictature.

## Les dictatures.

La tyrannie abolit totalement la liberté des citoyens, asservis aux seuls intérêts du tyran qui ne respecte pas les lois ou les modifie lui-même conformément à sa volonté propre. Le tyran gouverne seul contre tous, et tous sont égaux dans l'oppression car dépourvus de pouvoir, d'autorité déléguée.

Le pouvoir autoritaire se présente comme une pyramide : au sommet se place les détenteurs du pouvoir politique et chaque strate a sa part de pouvoir.

La tyrannie annule cette pyramide et les couches intermédiaires. Le tyran se place au-delà de tous, en suspend au dessus d'une masse d'individus qui se retrouvent en quelque sorte à l'horizontal, tous unis par une même condition injuste mais isolés.

Le régime totalitaire, lui, selon Arendt, présente une structure en oignon à l'épreuve des chocs ou des remises en cause et pratique la répression si on l'affronte par l'expression d'idées opposées (les fameux dissidents du régime) ou par des actes dits subversifs ou allant à l'encontre de l'idéal promu. Par le biais d'une organisation très resserrée, avec un parti

unique, l'idéologie qu'il impose s'étend à toute l'infrastructure (armée, force de l'ordre, éducation, sport, art, etc) et use de la propagande afin de persuader les citoyens d'un ordre juste et prometteur en vue d'un salut ou d'un destin hors du commun, créant l'illusion de ce que vante cette idéologie contre les faits eux-mêmes, contre la réalité du monde.



## Ambiguités et contradictions de la démocratie.

« La démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres », disait Churchill.

Beaucoup de formes de gouvernement ont été expérimentées. La démocratie n'est pas parfaite ; elle présente aussi des failles qui se sont dessinées au fil du temps.

On évoque notamment la tyrannie des opinions due à la liberté d'expression. Tout comme cet argument, qui soulève un vrai problème, que sous couvert de liberté et d'égalité, chacun réclame ses droits tout en jalonnant ceux des autres car existent toujours des inégalités sociales justifiées contrairement aux inégalités injustes ; les nier nuit à la solidarité. Et chacun aussi de réclamer sa part de pouvoir quand se crée cette confusion entre responsabilité et initiative et pouvoir compris dans le sens de puissance, surtout dans une économie hyper-libérale qui insiste sur la concurrence.

Autre travers, la persuasion est redevenue l'art premier des démocraties modernes. À n'importe quel échelon de la société, pas une décision n'est prise sans un consensus préalable ou en tous cas on maintient son illusion.

En effet, la consultation risque de devenir purement formelle et la décision déjà arrêtée. On est tombé dans l'ère de la manipulation de masse : ce n'est plus la soumission au réel qui compte, ni la recherche de la vérité. Il n'est qu'à songer aux trésors stratégiques et financiers déployés dans les campagnes électorales pour désigner un gouvernement qui ne réalisera jamais ce pour quoi il a été élu, qui n'honorera pas les promesses de son programme ! Ou que l'on songe au grand débat actuel organisé par le Président qui survient bien tardivement, 2 ans après les élections présidentielles, et qui vise à éviter un référendum.

## Conclusion

Il n'en demeure pas moins, en démocratie, que le peuple est souverain, et ce de façon continue ;

et que l'opinion publique, sous forme de propositions ou de revendications exprimées par tous les moyens constitutionnels, si elle va dans le sens de l'intérêt collectif, devrait non pas imposer mais façonner, guider et contrôler les actions du président de la République et des ministres « qui en sont les serviteurs et non les maîtres. » (Churchill).

C'est ce principe même de consultation du peuple qui donne toute autorité au pouvoir démocratique et le violer annule l'idée même de démocratie ! Si le pouvoir excède son autorité, il la bafoue lui-même ! Dès lors le jeu du commandement et de l'obéissance est compromis, le pouvoir décrédibilisé ; et peut s'installer la violence... ■

# Maintien de l'ordre (Partie 2)

En quelques mois de mouvement social, la stratégie de maintien de l'ordre a évolué et suscité des dénonciations variées. Quel bilan peut-on établir à ce stade ?

Qu'est ce que l'histoire peut nous enseigner ?

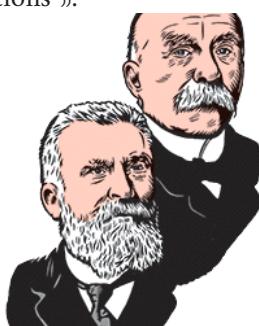
## Violences policières ! Argument des politiciens : la violence des casseurs

Ce type de discours a toujours existé, déjà lors des émeutes sous la Monarchie de Juillet (1830 – 1848). Le terme de casseur a été inventé en 1832. Le Figaro journal libre et libéral, à l'époque il était de gauche, disait beaucoup de mal du pouvoir Orléaniste qui décide de le racheter et lui fait dire ce qu'il veut: « les insurgés ne sont que des briseurs de lanterne, des casseurs ».

Les casseurs, c'est une catégorie construite par les médias dès le 19<sup>e</sup> siècle et reprise aujourd'hui. Elle est une invention pour cibler ce qui devient un adversaire. C'est une riposte à ce qui est considéré par l'État comme une violence première, les manifestations.

Mais le désordre est toujours co-construit par les manifestants et les forces de l'ordre. Quand il n'y a pas de dispositif important de forces de l'ordre, le niveau de violence est beaucoup plus faible ; quand il est plus important, il augmente. Et le gouvernement de déclarer :

« On a des violences policières, mais c'est le résultat de la violence des manifestations ».



Du point de vue d'un historien, les violences des casseurs de 1832 comme celles de nos jours, ces vio-

lences de manifestations, sont en riposte à la vraie violence première : les violences de l'État et les violences sociales.

## Exemples

C'est ce qu'explique Jaurès face à Clemenceau en 1906 lorsqu'il lui reproche d'avoir réprimé la grève de 1906 et le 1er mai 1906. A cette époque, pas de mort ; les violences n'étaient que matérielles mais Clemenceau les condamne ; Jaurès réplique : « la vraie violence se fait dans les CA, quand ils (les hauts placés) se rassemblent à huis clos, autour d'un bon verre de vin, et qu'ils virent la moitié d'une usine. La vraie violence se fait quand ils baissent les salaires ».

Toujours le même débat ! Celui de Clemenceau/Jaurès est le plus connu, mais il y en a tant d'autres : en 1830, 1832, 1834, 1839, 1848 ...

La Révolution des œillets au Portugal en 1974 : comme la police Lazariste est complètement effondrée, il n'y a pas de morts, peut être un ou deux, c'est une révolution non violente. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de forces de l'ordre en face. Les révoltes sont violentes quand il y a résistance et riposte violente en face .

C'est le jeu de résistante qui crée la violence de la manifestation.

## La République ne doit pas succomber à la loi du Talion, œil pour œil, dent pour dent

Il est important de connaître les règles de l'ordre.

En 2017, Jacques Toubon, défenseur des droits, a publié un rapport dont aucun député ne s'est saisi (majorité et opposition) ; il a fallu 11 mois à ces

députés pour s'y pencher.

Dans ce rapport : 8 recommandations essentielles : des armes à ne pas utiliser comme le LBD, les GLIG4, la nasse (qui ne correspond à rien juridiquement ni policièrement mais qui est constamment utilisée) ...

Nous sommes dans un État de droit ; l'État de droit n'est pas la loi du Talion ! Personne ne doit perdre un œil, être mutilé. D'ailleurs, quand on analyse le nombre des mutilés, des blessés, des gardes à vue etc .. on voit bien que la violence policière s'abat de manière totalement arbitraire ou aveugle, sur n'importe qui, n'importe comment ; donc cela pose problème et soulève des questions.



## La collecte de la parole des forces de l'ordre et l'ampleur de leur malaise

Le maintien de l'ordre obéit à des règles bien précises, les policiers sont formés et entraînés.

Ceux qui entrent en contact avec les journalistes de manière anonyme sont effarés par la transformation qui est faite par leurs collègues de la BAC, des CSI , BRI etc ...

Ils sont consternés par ce qui se passe.

Cette parole là n'est pas audible, ne peut pas paraître sur les plateaux de télévision car ça briserait le devoir de réserve. A la place nous avons un

discours officiel relayé par celui de la plupart des syndicats, (qui sont comme des directeurs des ressources humaines bis. La police est un peu comme l'Éducation Nationale, on choisit son syndicat en fonction des mutations espérées ; donc les syndicats les plus importants le sont car ce sont eux qui pèsent sur la carrière). Ces gens là sont de tout temps les courroies de transmission du discours officiel du Ministère de l'Intérieur.

Mais il y a des policiers qui sont en désaccord ainsi que quelques syndicats.

Dans Médiapart, quelques officiers de police judiciaire ont expliqué de façon anonyme qu'il était hors de question pour eux d'accepter de faire des procédures illégales, notamment concernant des gardes à vue abusives et arbitraires de manifestants.

#### Rapport de 2005

Le directeur central des renseignements généraux a fait un rapport juste après les émeutes de 2005 où il était

fait état de « soulèvement populaire des quartiers » ; il n'est pas fait état de violence urbaine car la violence urbaine relève du délit. Parler de violence urbaine c'est enlever tout caractère social voire revendicatif, c'est ne pas voir que la casse est un mode d'expression politique. On peut être en désaccord avec l'acte, mais nier cela c'est ne pas comprendre ce qui se passe.

Ce rapport de la police, en 2005, explique la nécessité d'apporter une réponse et un traitement politique au désarroi exprimé. Cette parole policière montre que la police avait bien saisi, à cette époque, la dimension politique de ce qui se passait dans les banlieues.



#### Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, les policiers s'interrogent moins sur les causes de ce qui se passe que sur les conséquences et comment y répondre. Il est très clair que la réforme du Renseignement en France a décapité les Renseignements Généraux, les RG, une police politique qui était aussi le baromètre de la société. Ils allaient dans des réunions comme des conférences données par des journalistes ou dans les usines pour essayer de savoir ce qui s'y passait.

On sait aujourd'hui, avec les têtes qui ont été coupées à la préfecture de police, que le Renseignement n'a pas marché. Effectivement, il est ahurissant de constater à quel point la police est passée à côté d'un phénomène comme les Gilets Jaunes, d'abord sur les rond-points, à côté des signaux avant coureur d'un événement comme celui-ci qui s'est rapidement déployé.

(suite page 8)

## Nicolle BELLOUBET à propos des blackblocs

« Ces personnes qui font partie de la mouvance d'ultra gauche ou d'ultra droite ne sont pas forcément interpellés ; c'est un point important parce que ces personnes font souvent l'objet d'une enquête au long cours, ou d'information judiciaire du chef d'associations de malfaiteurs pour démanteler ces groupes violents et organisés.

C'est une des raisons qui explique que jusqu'à présent, ils n'ont pas fait encore l'objet de condamnations parce qu'ils font l'objet d'une enquête plus longue.

Les commerçants apprécieront !



## Perception de la société sur les violences des manifestants et violences policières

Selon David Dufresne, ce que l'on perçoit au travers des témoignages de victimes et proches de victimes, c'est la découverte sidérée de violences policières, de la capacité de la police à être extrêmement violente, sans état d'âme pour les personnes.

Il y a parmi certains blessés recensés des gens d'extrême droite, ces gens là jusqu'ici étaient pour l'ordre sécuritaire, l'ordre d'Etat ; aujourd'hui ce n'est plus le cas.

Cette découverte, avec le silence médiatique pendant presque un mois et demi et le déni politique, a créé probablement les conditions qui ont fait que lors de l'acte 19 du 23 mars dernier, des gens qui ont surgi en tant que Black Blocs ou assimilés, ont été applaudis.

Il y a 3 mois, ils n'étaient pas applaudis. Il y a une évolution évidente, et cette évolution se fait par la violence policière et l'indifférence des élus concernant les revendications des GJ.

Comment se fait-il que la violence policière en soit le ciment ? Parce qu'elle s'abat aveuglément, que l'on soit manifestant dur ou pacifique, que l'on soit gilet jaune centriste, de droite, de gauche.

Il y a des gens pour qui la violence policière n'existe pas, ni dans leur famille, et elle a surgi dans leur vie.

Certains policiers sont extrêmement inquiets de l'après, concernant l'image de la police, déjà considérablement dégradée, et qui s'est encore dégradée dans des couches de population qui jusqu'ici étaient soit indifférentes à ces questions, soit plutôt favorables à un ordre ferme.

Certains citoyens disent avoir basculé de l'autre côté.

## En réalité, nous sommes dans le déni de l'Etat de droit.

Le pouvoir a rogné nos libertés fondamentales dans des secteurs où

l'on ne regardait pas trop car ils nous semblaient loin de nous : les ex colonies, tous les territoires en sous France, dans les stades en France, à Clichy-sous-Bois, dans les quartiers populaires ou les banlieues ; nous n'y prêtons pas attention.

Soudainement, aujourd'hui, cette violence nous explose à la figure dans le centre ville parisien, et d'un seul coup nous en sommes témoins, voire concernés. Enfin on s'en offusque mais certains encore de déplorer seulement les dégâts matériels, d'avoir peur sans s'interroger ; pourtant c'est essentiel. Il y a aussi cette sensation malgré tout que c'est en place depuis longtemps ; c'est bien là le problème.



## Les lois liberticides

L'essentiel des dispositifs actuellement utilisés contre les manifestants se mettent en place en 1893 contre les anarchistes, au lendemain d'un attentat d'anarchistes : une bombe avait été lancée dans l'hémicycle ; ce qui a choqué les députés. La disposition « association de malfaiteurs » qui permet actuellement de réprimer de façon scandaleuse tous les militants de Bure, (rappel : Bure, dans la Meuse, les zadistes luttent contre un projet d'enfouissement de déchets nucléaires).

La ZAD, Bure, tous ces militants écologistes, sont loin de nous ; alors on n'y prête pas attention.

Ces lois « associations de malfaiteurs » 1893-1894 ont été réactivées contre Tarnac, contre Bure, et sont réactivées actuellement.

La difficulté de la France repose sur une histoire en feuilleton, des

épisodes sans fin de lois liberticides. Dans d'autres pays ce ne sont que des décrets, selon la nécessité du moment. En France, ces lois ne sont jamais effacées ; elles sont présentes et peuvent être réactivées à n'importe quel moment.

Le meilleur exemple est cette loi d'« associations de malfaiteurs » qui sert à casser systématiquement tout mouvement de manifestation.

La loi casseur actuelle ne fait que reprendre (de temps en temps, on en fait une autre pour faire croire à du neuf), tout un dispositif déjà existant.

C'est là que l'histoire est utile pour voir que cela fait longtemps, en France, qu'on s'assoit sur l'Etat de droit, ça fait longtemps aussi que des gens luttent contre ces lois liberticides, qu'ils ont un argumentaire pour lutter contre elles. Il faut s'en servir !

## Une solution ?

Pour David Dufresne, ce qui se passe depuis 4 mois est inédit par rapport à sa densité et sa massification : plus de 120 personnes ont été visées à la tête par des LBD alors que M Castaner s'est rendu dans les écoles pour rappeler aux enfants que la tête doit être préservée. 22 personnes ont perdu un œil, 5 une main.

Il y a eu un débat à la bourse du travail sur ces questions. Avec le comité d'Adama Traoré, un véritable dialogue fut instauré. C'est ce vers quoi il faut aller car il s'agit de la même police, de la même violence ; c'est la même acceptation par la population de la situation, le laisser faire.

Lors des manifestations des gilets jaunes, des gens filment, photographient, des documents audio et visuels attestent des violences policières.

Le Ministère de l'Intérieur a comptabilisé plus de 2000 GJ blessés. 551 cas ont été filmés, photographiés. Aujourd'hui dans les manifestations, tout le monde filme. On ne peut plus ignorer ce qui se passe qui inonde aussi les réseaux sociaux.

## Que se passe-t-il après les violences policières ?

L'IGPN, c'est quelque chose. Pour un policier avoir l'IGPN sur le dos, ce n'est pas bon pour l'avancement, pour la mutation, pour le service.

Est ce que cela passera en justice ; on n'en sait rien car c'est différé dans le temps, la justice réclame un temps long, mais les victimes ont tout intérêt à jouer la transparence, à porter plainte et rendre publique la plainte ; plus le cas est connu, plus il est surveillé comme le lait sur le feu.

Aujourd'hui, l'IGPN n'a jamais eu autant d'enquêtes en cours concernant un mouvement social, né il y a à peine 4 mois. Il devrait y avoir des condamnations de policiers dans les années qui viennent.

## En France : une psychologie à la vision courte

La police française est convaincue que la vieille psychologie des foules du 19ème siècle fonctionne. Cette psychologie des foules dit que la foule est comme un être individuel et lorsqu'il entre en colère ou en ébullition, il faut le calmer en lui jetant des sceaux d'eau froide, en tout cas en employant la force.

Une approche progressiste consiste à isoler les éléments perturbateurs du groupe et si possible sans violence.

La police française, employant trop souvent la force sans distinction, a pour effet de radicaliser l'ensemble de la manifestation.

C'est un processus qu'on a déjà observé en 2016 de manière très nette. Pendant les premières semaines, les français manifestent contre la réforme de la loi du travail, puis, petit à petit, les français manifestent contre la police, et surtout beaucoup plus manifestent en employant des moyens violents : destructions, dégradations, affrontements contre les policiers.

## Le mot de la fin

La stratégie policière en France trouve ses racines dans un passé très lointain, quand les forces de l'ordre étaient chargées du contrôle des colonies.

Un passé qui visiblement pèse encore sur notre quotidien ! ■

# J'veux du Soleil, un autre regard sur le mouvement des Gilets Jaunes

Un de nos chroniqueurs a été voir ce film afin de pouvoir vous donner son avis et son ressenti.

## Une drôle de traversée

C'est à bord de sa Berlingo que François Ruffin, député de la Somme (LFI) et auteur de nombreux livres comme Les petits soldats du journalisme se lance dans une traversée de la France avec son camarade Gilles Peret, réalisateur entre autres du film La Sociale. Le but pour ces deux compères, rencontrer ces gens qui ont conjointement décidé de se lever un samedi 17 novembre pour avoir une vie meilleure. Et le film c'est ça. Une rencontre formidable avec les Cindy, les Khaled, les Marie, une rencontre avec des gens dont on entend trop rarement la parole. Des gens qui malgré leurs vies difficiles, ont la pêche et donnent le sourire à tout le monde. En France : une psychologie à la vision courte.

## Un montage plus que maîtrisé

L'un des gros points forts de ce film, c'est le montage. Là où certaines cri-

tiques trouvent cette œuvre peu esthétique, ils passent certainement à côté de l'humanité présente dans ce long-métrage. C'est là où réside la beauté de ce film, dans les sentiments et les émotions qu'il contient et qu'il transmet. Et le montage y fait beaucoup. Bien sûr l'authenticité et l'honnêteté des témoignages sont assez puissants pour que l'on soit facilement embarqué dans les émotions des protagonistes, mais le montage vient appuyer ces sentiments en couplant aux paroles des archives du Président de la République, d'éditorialistes de grands médias, ou de membres du gouvernement.

## Un film qui ne laisse pas indemne

Il faut donc voir absolument ce film. Que l'on soit de gauche, de droite, ou du centre ou partisan, il est important de le voir rapidement.

Car c'est un film qui ne vous laisse

pas indemne en sortant de la salle. Si vous êtes très éloigné du mouvement des Gilets Jaunes, cela vous permettra au minimum de comprendre que ce mouvement n'a rien de violent.

Pour les convaincus, ce film vous renforcera certainement dans la lutte, car c'est avant tout un film d'espoir.

Un chef d'œuvre de ce mouvement qui restera certainement ancré dans l'histoire et qui laissera une belle image du mouvement aux générations futures. ■



## LE ZOOM



### **Acte 21 : A Nantes , une fête foraine sous les gaz lacrymogènes !**

«Ils sont en train de gazer les enfants dans les manèges !» : Une fête foraine sous les gaz lacrymogènes lors de l'Acte XXI des Gilets Jaunes à Nantes. On entend d'insupportables cris d'enfants terrorisés et intoxiqués avant d'être secourus par les Streets Medics.



### **Revers pour l'exécutif : le Conseil constitutionnel censure l'article phare de la loi anticasseurs**

Le Conseil constitutionnel a censuré ce 4 avril l'article phare de la loi anticasseurs qui donnait à l'autorité administrative le pouvoir d'interdire de manifester toute personne présentant une «menace d'une particulière gravité pour l'ordre public».



### **L'«Assemblée des assemblées» des Gilets jaunes se réunit à Saint-Nazaire pour la deuxième fois.**

Du 5 au 7 avril, leur deuxième «Assemblée des assemblées» se tient à St Nazaire après celle de Commercy qui a eu lieu les 26 et 27 janvier dernier, l'occasion pour eux de se retrouver dans un cadre serein, de présenter leur idées et de faire le bilan de la mobilisation.

250 délégations de toute la France étaient conviées, avec des mandatés et des observateurs, le tout représentant environ 700 personnes à l'intérieur de la maison du peuple de St Nazaire.

Diffusée en direct sur la plateforme YouTube, la réunion est découpée autour de six grands axes de réflexion : la définition et le fonctionnement de l'Assemblée des assemblées avec en point de mire la rédaction d'une charte, la communication interne et externe, les moyens d'actions et leur impact, la lutte contre la répression, la suite à donner au mouvement et enfin les revendications.

Les gilets jaunes sont en pleine réflexion et structuration du mouvement. Le but de ces assemblées est de pouvoir réfléchir collectivement à une structuration en vue d'une poursuite et d'une amplification du mouvement afin d'arriver à la satisfaction des revendications. C'est la deuxième manifestation de ce type organisée en France. Le but est de prolonger cette expérience et d'inviter d'autres villes de France à organiser leur assemblée des assemblées.

## Sacré Manu !

Cette semaine, nous vous partageons la découverte de Pascale (qui nous a contactée par mail) à propos du site du Grand Débat !

Ah ! Ah ! Sacré Manu, il trop fort.

En mars, je suis allée sur le site du grand débat pour y participer.

J'avais mon mot à dire sur chacun des thèmes.

Alors j'ai commencé dans l'ordre d'affichage à l'écran (voir capture d'écran datée du 18 mars, en voir pièce jointe).

J'ai remplis le formulaire, ai validé et suis revenue à l'écran d'accueil.

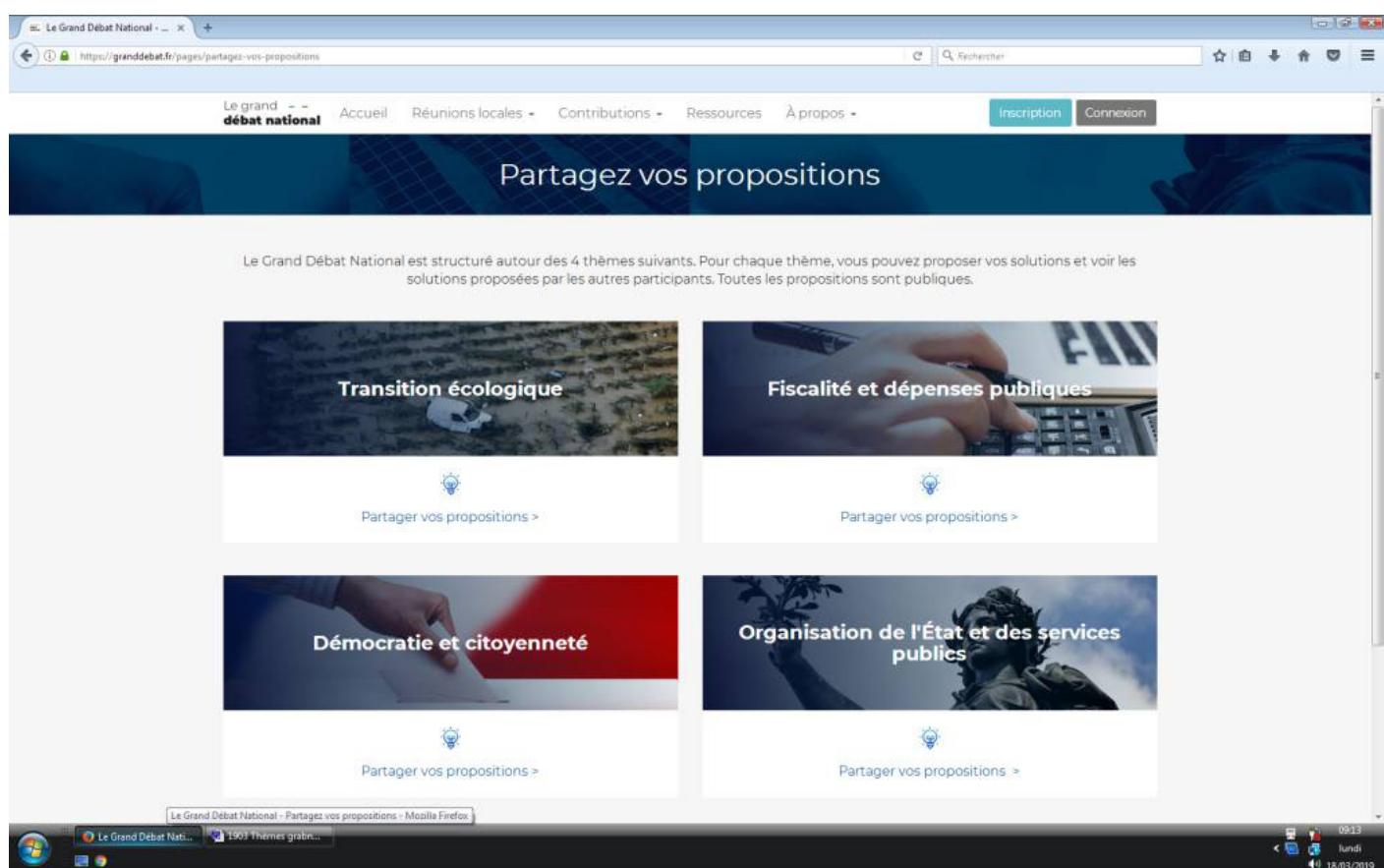
Et là ! Oh surprise, Oh déception ! Je n'avais plus la possibilité de répondre aux trois autres thèmes (à moins de recréer un compte et ainsi de suite pour chaque thème.....!)

Aujourd'hui, la radio vient d'annoncer les premiers résultats du "grand débat".

Et là ! Oh surprise ! Devinez ...!

C'est le thème de "la transition écologique" qui préoccupe le plus les français..... Comme c'est étrange.

Je ne suis pas la seule à m'être faite avoir .....!!!!!!



The screenshot shows the homepage of the 'Le Grand Débat National' website. At the top, there's a navigation bar with links for 'Accueil', 'Réunions locales', 'Contributions', 'Ressources', 'À propos', 'Inscription', and 'Connexion'. The main heading is 'Partagez vos propositions'. Below it, a message states: 'Le Grand Débat National est structuré autour des 4 thèmes suivants. Pour chaque thème, vous pouvez proposer vos solutions et voir les solutions proposées par les autres participants. Toutes les propositions sont publiques.' There are four large cards, each representing a theme:

- Transition écologique**: Shows a photo of a hillside with solar panels. Link: [Partager vos propositions >](#)
- Fiscalité et dépenses publiques**: Shows a close-up of hands typing on a keyboard. Link: [Partager vos propositions >](#)
- Démocratie et citoyenneté**: Shows a person's hand holding a pen over a document. Link: [Partager vos propositions >](#)
- Organisation de l'État et des services publics**: Shows a person's face looking upwards. Link: [Partager vos propositions >](#)

At the bottom of the page, there's a footer with links for 'Le Grand Débat National - Partagez vos propositions - Mozilla Firefox', 'Le Grand Débat Nat...', '1993 Thèmes générés...', and system status icons. The date '18/03/2019' and time '09:13' are also visible.



# PAUSE CAFÉ

**Pour nous écrire**

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : [presse@aurismedia.fr](mailto:presse@aurismedia.fr) !

Une envie de coloriage ?

N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !

